

Termes de Référence

Appel à consultation référence 003/2024

Etude de conceptualisation de l'espace de vente collectif et de son centre d'ingénierie

A propos d'IFAAP

L'association des Initiatives de Formation et d'Accompagnement des Acteurs de Proximité (IFAAP) est une initiative citoyenne au cœur des dynamiques territoriales des acteurs de proximité dans les quartiers de Casablanca et de sa région Casablanca-Settat. S'appuyant sur son expérience et son réseau des partenaires, dans le cadre du "Réseau des Associations des Quartiers du Grand Casablanca", IFAAP se positionne au sein des dynamiques des mouvements sociaux et civils marocains, imprégnés et défenseurs des droits universels et des valeurs de dignité, d'égalité, de démocratie, et de justice sociale, territoriale, climatique.

IFAAP se concentre principalement sur la formation et l'accompagnement, ainsi que sur les domaines de la recherche et de l'action sur le terrain, en lien étroit avec les expériences et les dynamiques sociales et civiles des quartiers de Casablanca et de sa région, ainsi qu'au niveau national et international.

IFAAP cherche à se positionner comme une initiative citoyenne dans le domaine de la formation et de l'accompagnement des dynamiques territoriales des acteurs de proximité dans les quartiers populaires de Casablanca, Notre contribution se conçoit autour de la mobilisation, la formation et l'accompagnement des acteurs à la base et en veillant également à la promotion des initiatives civiles de proximités sur les questions de l'économie sociale et solidaires et la démocratie locale. A cet effet notre approche d'intervention s'appuie sur les principes et les valeurs de l'économie sociale et solidaire et le travail de proximité /éducation populaire comme démarche et référentiel d'action

Dans une approche participative et démocratique, IFAAP tisse des relations et des cadres institutionnalisés de coordination, d'action commune et de partenariat, bilatéraux ou multilatéraux, avec divers intervenants et acteurs concernés par les initiatives et programmes liés à la formation et à l'accompagnement sur le terrain et dans les médias, concernant les dynamiques civiles et associatives actives dans les quartiers populaires de Casablanca et de sa région. Dans cette perspective, IFAAP œuvre à :

- Soutenir et accompagner les dynamiques civiles locales sur les plans technique et méthodologique afin d'améliorer leur intervention et leur position en tant que force de proposition et de plaidoyer concernant les enjeux et les revendications des citoyens, des habitants, des petits producteurs et professionnels ainsi que des usagers dans les quartiers populaires.

- Co-produire des projets et des programmes sur le terrain et en formation, visant à renforcer les capacités des acteurs civils de proximité, tant sur le plan organisationnel (gouvernance interne), que sur le plan de la gestion (**gestion financière et administrative**), **technique/méthodologique (approches d'intervention), communicationnelle, etc.**
- Soutenir et valoriser l'indépendance et la démocratie des dynamiques civiles territoriales et œuvrer à les accompagner et les faire connaître.
- Encourager la convergence et la synergie des efforts et des énergies des dynamiques locales de proximité à travers des coordinations, des partenariats et des réseaux à dimension territoriale ou thématique.

Contexte du projet « Vie Digne Travail Décent »

A Casablanca, les dynamiques de quartier sont renforcées et structurées sur le plan technique, méthodologique et politique. Elles participent à l'animation du territoire et mettent en place des initiatives pour répondre aux besoins socio-économiques de leurs communautés en promouvant le travail collaboratif. Elles s'autoorganisent dans le cadre des assises de concertation autour de projets collectifs fédérateurs au sein de leur quartier. Elles adoptent aussi une culture de suivi et d'évaluation, de capitalisation et de redevabilité dans le cadre des activités menées collectivement, notamment en ce qui concerne le plaidoyer et les débats publics sur les questions de développement en synergie avec d'autres acteurs au niveau local, régional, national et même international.

Les dynamiques IESS se sont structurées en s'appropriant les principes et outils de l'économie sociale et solidaire. Elles mettent en place des stratégies collectives pour répondre à leur besoins (commercialisation, financement...). Elles contribuent à la création d'emplois décents notamment pour les femmes et les jeunes et génèrent des activités d'intérêt collectif et deviennent ainsi plus résilientes. Actrices sociales et économiques dans les quartiers, respectant la dimension genre et environnement dans leurs interventions, les deux dynamiques exercent un plaidoyer en matière d'économie sociale et solidaire (ESS), développement territorial et de protection sociale auprès des institutions publiques et des élus.

Le programme « Vie digne, travail décent », mis en œuvre par IFAAP en partenariat avec SOLSOC, vise à renforcer le travail décent dans une perspective de transition juste, équitable, solidaire et inclusive pour la période 2022-2026. Il se concentre sur la création d'emplois, la garantie des droits au travail, l'élargissement de la protection sociale, ainsi que la promotion du dialogue social. Ce programme associe les associations et initiatives de l'économie sociale et solidaire (IESS) de quartier et leurs sous-réseaux locaux dans les quartiers du Grand Casablanca.

L'objectif général du programme est de structurer et de renforcer techniquement et politiquement les mouvements sociaux, y compris les syndicats, les réseaux de mutuelles, les initiatives d'IESS, ainsi que les dynamiques de quartiers et les mouvements de jeunes, de femmes et de migrants. Ces mouvements amènent à participer activement aux concertations, tant au niveau local qu'international, tout en créant des opportunités d'emploi pour les jeunes et les femmes. Le programme vise également à améliorer les conditions de travail conformément aux principes du travail décent, à élargir la couverture de la protection sociale, à promouvoir une transition équitable et à instaurer des relations plus justes entre les sexes.

Objectifs de la mission

La mission vise à :

1. **Conceptualisation et faisabilité de l'Espace de Vente Collectif (EVC) :** Proposer un cadre stratégique pour la mise en place d'un EVC qui permettra aux initiatives d'ESS de commercialiser leurs produits. L'étude devra inclure une analyse approfondie des aspects économiques, logistiques et organisationnels, tout en intégrant les principes de l'Economie Sociale et Solidaire et d'inclusion sociale.
2. **Création d'un Centre d'ingénierie pour l'orientation et le renforcement de capacités :** Le centre sera intégré à l'EVC et aura pour mission de former les acteurs de l'ESS en matière de gestion, de marketing, de développement de produits et de gouvernance. L'objectif est de renforcer les capacités organisationnelles et entrepreneuriales des IESS, notamment des femmes et des jeunes.
3. **Digitalisation et appui à la commercialisation des produits :** La mission inclut la conception d'une stratégie de digitalisation pour l'EVC, facilitant ainsi la commercialisation en ligne des produits des initiatives d'ESS. Cette digitalisation pourrait inclure la mise en place d'une plateforme de vente en ligne, ainsi que l'utilisation des réseaux sociaux pour augmenter la visibilité et l'accès aux marchés nationaux et internationaux.

Résultats attendus

- **Étude de faisabilité et plan de mise en œuvre :** Un rapport détaillé sur la faisabilité de l'EVC, comprenant une analyse des besoins, des coûts estimatifs, des ressources humaines nécessaires, ainsi qu'une proposition de modèle économique durable.
- **Plan de formation et de renforcement de capacités :** Un programme structuré pour le centre d'ingénierie, incluant des modules de formation, un calendrier des sessions, et des recommandations sur les méthodologies d'apprentissage adaptées aux acteurs de l'ESS.
- **Stratégie de digitalisation :** Un plan d'action pour la digitalisation de l'EVC, détaillant les outils numériques nécessaires, la conception d'une plateforme de vente en ligne, ainsi qu'un calendrier de déploiement.



Axes de la prestation

<p>Axe 1 : Étude de conceptualisation et de faisabilité de l'EVC</p>	<ul style="list-style-type: none"> ○ Analyse des opportunités et des défis liés à l'établissement d'un EVC. ○ Proposition d'un modèle de gestion pour l'EVC (gouvernance participative, partenariats publics-privés, etc.). ○ Évaluation des besoins en termes de financement et de ressources matérielles.
<p>Axe 2 : Centre d'ingénierie pour l'orientation et le renforcement des capacités</p>	<ul style="list-style-type: none"> ○ Conception d'un programme de formation et d'accompagnement pour les acteurs de l'ESS. ○ Définition des compétences clés à développer pour améliorer la gestion, la production, et la commercialisation des produits locaux. ○ Élaboration d'un cadre méthodologique pour l'accompagnement technique des initiatives.
<p>Axe 3 : Digitalisation et appui à la commercialisation</p>	<ul style="list-style-type: none"> ○ Identification des outils numériques adaptés à la promotion et la commercialisation des produits ESS. ○ Conception d'une plateforme e-commerce pour l'EVC.

Méthodologie de travail

La méthodologie doit garantir l'efficacité, la durabilité, et l'impact positif de la mission en s'appuyant sur trois piliers clés :

1. **Engagement des parties prenantes** : La méthodologie doit impliquer activement les parties prenantes du projet. Cela inclut la cartographie des acteurs pour une stratégie d'engagement adaptée, des consultations régulières pour recueillir des idées et renforcer l'appropriation, une communication transparente sur les progrès, et une participation inclusive dans la prise de décision.
2. **Flexibilité et adaptation** : La méthodologie doit utiliser une approche agile, permettant des cycles courts de planification et d'ajustement, avec des mécanismes de feedback pour intégrer les retours des bénéficiaires. Elle doit prévoir des plans de contingence pour gérer les imprévus et favoriser l'innovation par des expérimentations testées et ajustées selon leur impact.
3. **Évaluation continue** : La méthodologie doit intégrer un cadre d'évaluation avec des indicateurs clairs et un système de suivi des progrès. Des évaluations périodiques permettront d'ajuster les stratégies, tandis qu'un processus d'apprentissage documentera les bonnes pratiques. Des rapports d'évaluation détaillés doivent être préparés pour rendre compte des résultats et formuler des recommandations pour la pérennité du projet.



Livrables et validation

Chacun des axes proposés par le consultant/bureau d'études pour la réalisation du projet fera l'objet d'un livrable, conformément au tableau suivant :

Phases	Durée	Objectifs	Livrables
Axe 1 : Étude de conceptualisation et de faisabilité de l'EVC	12 J/H	Doter IFAAP et ses partenaires d'une conceptualisation générale et de la faisabilité de l'EVC	Étude de conceptualisation et de faisabilité de l'EVC
Axe 2 : Centre d'ingénierie pour l'orientation et le renforcement des capacités	10 J/H mois	Doter IFAAP et ses partenaires d'un concept détaillé pour l'orientation et le renforcement des capacités des IESS	Note conceptuelle du centre d'ingénierie
Axe 3 : Digitalisation et appui à la commercialisation	10 J/H	Doter IFAAP et ses partenaires d'un concept général de digitalisation de L4EVC avec un focus sur la partie commercialisation	Note conceptuelle de la digitalisation

Chaque livrable sera transmis aux membres du comité de pilotage afin qu'ils puissent formuler leurs observations. Une réunion sera organisée, au plus tard une semaine après la transmission du livrable, pour discuter des conclusions du consultant ou bureau d'études, ainsi que des recommandations proposées. Cette réunion permettra également de clarifier les éventuelles questions soulevées lors de l'étape achevée et de valider le travail présenté.

Si le comité de pilotage estime que le livrable doit être complété ou amendé, le consultant disposera d'un délai d'une semaine pour effectuer les modifications nécessaires, sans frais supplémentaires. La validation finale interviendra dans les dix jours suivants, sans qu'une nouvelle réunion du comité soit nécessaire.

Le rapport final de synthèse sera élaboré à partir des livrables intermédiaires, et sa validation se fera dans les mêmes conditions que celles des rapports d'étape.

Durée de la mission

Le délai global imparti à la mission est de 32 jours ouvrable, à compter de l'ordre de service, ne comprenant pas les périodes de validation des rapports réservés au comité de pilotage.

Qualifications du Consultant/Bureau d'Etudes

Le consultant (e)/bureau d'étude des expériences prouvées dans la conduite des projets de développement, et disposer d'une bonne connaissance des questions liées à l'économie sociale et solidaire. Le soumissionnaire doit confirmer une bonne compréhension de la mission et de ses tâches mentionnées plus haut.

Le/la consultant(e) ou bureau d'études devra répondre aux critères suivants :

- Connaissance des questions liées au contexte Marocain et de la région Casablanca Settat en particulier,
- Expertise en économie sociale et solidaire, développement territorial et commercialisation.
- Expérience avérée dans l'accompagnement de projets similaires d'ESS.
- Connaissance des dynamiques sociales et civiles marocaines, ainsi que du contexte des quartiers populaires.
- Expérience dans la conception de programmes de renforcement des capacités.

Dossier de Soumission

Le dossier de candidature devra comprendre :

- Lettre de soumission.
- Description du profil de consultant(e) ou bureau d'études.
- Un CV détaillé de consultant(e) et les CVs de l'équipe de travail pour les bureaux d'études.
- Proposition technique prenant en considération les orientations fournies dans le terme de référence TDR. Des variations peuvent être proposées sur la base de raisons techniques.
- Plan de travail et calendrier pour l'achèvement de tous les travaux.
- Proposition financière distincte (un budget détaillé)

Procédure pour la soumission des propositions

Les soumissions doivent être envoyées exclusivement par e-mail à l'adresse suivante : ifaap.maroc@gmail.com, qui est l'unique adresse valide pour la réception des offres. La date limite pour l'envoi des propositions est le **15 novembre 2024** avant minuit, délai ultime de réception. L'objet du message devra mentionner : « Appel d'offre 2024 - Vie Digne, Travail Décent - IFAAP ».

Toute soumission envoyée à une autre adresse électronique sera automatiquement rejetée. Les propositions doivent être soumises sous format PDF, avec la proposition technique et la proposition financière présentées dans des fichiers distincts et clairement nommés, par exemple : « Proposition technique - Projet Vie Digne, Travail Décent/IFAAP » et « Proposition financière - Projet Vie Digne, Travail Décent/IFAAP ». Il est impératif qu'aucune information relative aux prix ne figure dans la proposition technique.

Les dossiers incomplets seront jugés irrecevables. Pour toute question concernant cette consultation (uniquement pour des informations, et non pour les soumissions), veuillez écrire à l'adresse e-mail suivante : dafir.ifaap@gmail.com